

N/REF : 22/03/2024 10H10 C:008009 I:11861

V/Appel du Vendredi 22/03/2024 a 10H10

BREIZH FORAGE

**103 LA BONNELAIS
35330 VAL D ANAST**

IMMEUBLE : 1 BARBOT
RUE HENRI BARBOT
35400 ST MALO

Rennes, le 31 Mars 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE BARBOT - THIBAUT LEBOSSE 06 98 07 59 88

MOTIF : POMPAGE D'EAU EN SORTIE DE FORAGE
ÉVACUATION DE L'EAU SUR PLACE

Donneur d'ordre : M. T LEBOSSE

INTERVENTION DU 25/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE DE 32M3 DE BOUE DE FORAGE
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 27/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE DE 30M3 DE BOUE DE FORAGE
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 28/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL AVEC 2 OPERATEURS
POMPAGE DE 28M3 DE BOUE DE FORAGE
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : BB LCOMPTER Email envoyé le 29/03/24 a 07H49 M. T LEBOSSE

MG LCOMPTER Email envoyé le 26/03/24 a 09H49 M. T LEBOSSE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
8,00	Pompage a l'heure 1 operateur le 25/03	1	150,00	1200,00
1,00	Forfait Déplacement le 25/03	1	150,00	150,00
8,00	Pompage a l'heure 1 operateur le 27/03	1	150,00	1200,00
1,00	Forfait Déplacement le 27/03	1	150,00	150,00
9,00	Pompage a l'heure 1 operateur le 28/03	1	150,00	1350,00
9,00	Opérateur Supplémentaire le 28/03	1	40,00	360,00
1,00	Forfait Déplacement le 28/03	1	150,00	150,00
TOTAL H.T.				4560,00
T.V.A. a 20,00%				912,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>5472,00</u>

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.